



PREVENTION

---- Depuis plusieurs semaines, aux cours de nos diverses missions, nous avons constaté qu'un bon nombre d'automobilistes ne respecte pas les règles de circulation en agglomération et notamment aux abords des écoles.

--- Nous demandons à chacun de vous, parents et autres usagers de la route, de prendre conscience de l'importance de ces obligations :

* Non port de la ceinture de sécurité (conducteur, passager)

* Absence du ou des sièges enfants

* Passager avant de moins de 10 ans

* Vitesse excessive aux abords des écoles

* Le stationnement « anarchique » (sur chaussée, trottoir etc....)

* Conduite avec le téléphone tenu en main (ex : Cas n° 2 - 35 euros / 2 points)

Tous ces actes sont répréhensibles en vertu du Code de la Route et engendrent des peines d'amende et parfois des retraits de points.

Afin d'éviter la répression, soyons préventifs.

AGISSEZ POUR LE RESPECT DE CHACUN

La Police Municipale